

SNMAF

Syndicat National des Médecins  
Acupuncteurs Français

## Bulletin du SNMAF

79 rue de Tocqueville

75017 PARIS

www.acumedsyn.org

Tél 02 98 99 35 68

Fax 04 42 01 90 60

Responsable de la publication

**Michel Fauré**

Responsable de la rédaction

**Patrick Aubé**

## La santé au centre de 2012



Une rentrée syndicale marquée par la nouvelle convention et par l'approche des élections politiques de 2012. Une question se pose de plus en plus : les médecins acupuncteurs feront-ils encore partie des Professionnels de Santé ? Et pour combien de temps !

Cette nouvelle convention sera – t – elle porteuse de modification positive pour notre profession ? Elle comporte des acquis et des espoirs.

Des acquis :

- Mise en place des réunions Conventionnelles Paritaires Nationales pour les Médecins à Expertises Particulières. Le président du SNMAF vous représentera au sein de cette commission.

- D'ici la fin de l'année la Commission de Hiérarchisation des Actes Médicaux des Actes Techniques (CHAP) va être saisi par le SML pour valider les orientations conventionnelles en particulier concernant l'acupuncture (majoration de 50 % de l'acte de base QZZRB001).

- L'article 4.1.1.3. maintenu : un acte inscrit à la nomenclature est accessible avec un acte non remboursable.

Des espoirs avec les réunions paritaires pour poursuivre l'évolution de notre nomenclature obsolète. C + QZRB001 : Une cellule de travail a été mise en place au SNMAF sur ce sujet. Pour pouvoir négocier avec les caisses nous avons besoin de plusieurs indicateurs professionnels : nombre d'actes réalisés par patient, par médecin acupuncteur, différence selon les secteurs, revenus moyens et médians.

La majorité SML – CSMAF aux URPS ML représentera un contre-pouvoir face aux Agences Régionales de Santé et devrait soutenir nos revendications.

Malgré le fait que pour la première fois deux MEP sont présents dans une commission de la Haute Autorité de

Santé (**Michel FAURE & Roger RUA**) « Amélioration des Pratiques et Sécurité des Patients » le développement de l'exercice illégal de l'acupuncture en France impose une action coordonnée et globale. Au sein du SNMAF une cellule de vigilance, avec une surveillance informatique, animé par les Dr **Henri Truong** et **Jean Marc Stéphane** permet d'intervenir rapidement. Nous devons dépasser les clivages traditionnels et organiser notre stratégie au sein des Professionnels de Santé. Cela représente un réseau de plus de 300.000 professionnels libéraux habilités et réglementés.

Une délégation de ces Professionnels de Santé a été reçue au mois de juin par les autorités Chinoises en particulier à la Fédération Mondiale des Associations de Médecine Traditionnelle Chinoise. La World Fédération of MTC joue un rôle majeur en Chine.

Cette délégation politico-syndicale était constituée de Médecins, de Pharmaciens, de Masseurs Kinésithérapeutes, de Podologues, de nombreux vétérinaires.

Un projet de Fédération Française des Professionnels de Santé en MTC regroupant les structures (sans s'y substituer) de ces professionnels nous permettrait d'être plus Fort. Ce réseau serait très utile contre les illégaux. Le rapport de FORCE pourrait alors changer. Le 8° congrès de la World Fédération début septembre à Londres a été l'occasion pour les Dr **Yves Dantec** et **Jean Marc Fabre** de démontrer l'existence en France de ce réseau de professionnels.

Pour défendre l'acupuncture de demain nous avons besoin que chaque médecin acupuncteur adhère au syndicat pour démontrer notre représentativité.

**Michel FAURE** Président SNMAF  
**Membre Commission HAS**  
**Elu URPS ML PACA**



裏

# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)



## Une révolution thérapeutique : la fin du règne du tout-médica- ment....

Changer le regard sur les thérapeutiques non médicamenteuses, c'est le message que propose la Haute Autorité de Santé dans un communiqué de presse du 7 juin 2011, reconnaissant de fait que le règne du tout médicament représente un déséquilibre dans l'offre des soins faite au patient. Si le recours au médicament est fortement ancré dans le dialogue singulier médecin-patient, s'il représente une valeur positive pour les patients qui lui attribuent en général d'importantes qualités curatives, le rythme d'augmentation du poste médicament constitue un motif de préoccupation des pouvoirs publics face à des habitudes nationales de surconsommation et de surprescription. L'analyse de la balance bénéfique/risque du médicament préoccupant autant les autorités que les patients, il s'ensuit une volonté de modification stratégique, celle d'intégrer le médicament dans une évolution plus globale des offres thérapeutiques.

Ces dernières incluant autant les programmes de transformation des habitudes alimentaires, d'exercice physique que des pratiques déjà intégrées comme la psychothérapie, les thérapies comportementales, l'acupuncture médicale, la médecine manuelle, etc... Les patients, devenus acteurs du choix thérapeutique, ont depuis longtemps opté pour ces thérapeutiques non médicamenteuses et souvent non conventionnelles.

Il conviendra d'officialiser ce changement de paradigme en favorisant les expérimentations, les études d'évaluation, la prescription de ces pratiques sur l'ordonnance du praticien, ainsi qu'un changement d'attitude du patient au profit d'une vision plus large où prises en charge médicamenteuses et non-médicamenteuses seraient considérées comme complémentaires dans un but préventif et curatif.

**Docteur Patrick Aubé**  
Président d'honneur du SNMAF

## Le syndicat ne reste pas les bras croisés !

Nous observons une augmentation importante de la pratique de l'acupuncture par des non-médecins ou du moins cette pratique est-elle rendue plus visible grâce à internet. Que se soient la pratique de l'acupuncture, les écoles d'acupuncture pour non-médecins, les annuaires ou encore les sites publicitaires, l'imagination des illégaux est sans limites. Le SNMAF a choisi de signaler systématiquement auprès des conseils départementaux les cas de pratique illégale. Une information de la presse et du grand public semble aussi indispensable et est réalisée depuis quelques semaines. Par ailleurs, il est possible que notre activité syndicale commence à déplaire à certains, car quelle n'a pas été notre surprise de voir notre site [www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org) piraté par un hacker Jackhack se prétendant appartenir

au groupe anonymous. Il va de soi que le syndicat a porté plainte auprès du procureur de la république. Nous continuerons bien sûr la lutte !

**Docteur Henri  
TRUONG TAN TRUNG**





# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

www.acumedsyn.org



## Exercice de l'acupuncture par une personne non-habituée

L'article 4161-1 du code de la santé publique expose : « exerce illégalement la médecine toute personne qui prend part habituellement ou par direction suivie, même en présence d'un médecin, à l'établissement d'un diagnostic ou d'un traitement de maladie congénitale ou acquise, réelle ou supposée, par acte personnel, consultation verbale ou écrite ou par tous autres procédés quels qu'ils soient, ou pratique l'un des actes professionnels prévus dans une nomenclature fixée par arrêté du ministre chargé de la santé pris après avis de l'Académie nationale de médecine sans être titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L 4131-1 et exigé pour l'exercice de la profession de médecin .. » Ainsi, pour que les non médecins puissent être recher-

chés pour exercice illégal de la médecine, il faut prendre en considération les éléments constitutifs du délit : exécution d'un acte médical, d'un diagnostic ou d'un traitement mais aussi le défaut de qualité de l'auteur. Une acupunctrice non-médecin proposait ainsi un lifting par acupuncture à l'hôtel Parisien Sofitel Le Faubourg sous la dénomination « méthode Claret-Coquet ». Le SNMAF a réagi très vivement et a rappelé à la direction du Sofitel que la publicité pour « Le lifting par acupuncture de Céline » faisait l'apologie de la pratique de l'acupuncture par une personne non habilitée à l'exercer. La réponse ne s'est pas fait attendre et la Directrice Madame Véronique Claude a supprimé les consultations de Céline Claret-Coquet (voir lettre). Le SNMAF continue la lutte et va déposer maintenant plainte auprès du Conseil départemental de l'ordre des médecins de Paris. Nous vous tiendrons au courant.

**Dr Jean-Marc Stéphan**  
Vice-président du SNMAF

### SOFITEL PARIS LE FAUBOURG lance son rendez-vous beauté



#### « LIFTING PAR ACUPUNCTURE »

C'est dans l'intimité de son espace bien-être signé Pierre-Yves Rochon que le Sofitel Paris Le Faubourg propose « Le Lifting par Acupuncture de Céline », le premier mardi de chaque mois. Il s'agit d'un protocole unique créé par Céline Claret-Coquet, thérapeute en Énergétique Chinoise qui délève ainsi une technique ancestrale à la beauté de la femme.

Véritable alternative au botox et à l'acide hyaluronique, le lifting par acupuncture consiste en l'implantation très rapide de fines aiguilles en or sur le visage afin d'en stimuler les muscles peauciers. Ces muscles étant étroitement liés à la peau, leur stimulation permet de tonifier l'ensemble du visage : la peau retrouve éclat et fermeté, rides et ridules sont atténués.

Puisque la beauté de la peau est le reflet du bien-être intérieur, Céline Claret-Coquet associe au lifting par acupuncture un bilan énergétique «Méi» qui contribue à tonifier les organes fragiles selon les saisons et

harmoniser l'énergie interne. L'ensemble du corps ainsi rééquilibré, le visage est tonifié et le teint s'éclaircit. Indolore, analgésique et sans aucune contre-indication, ce soin s'adresse autant aux peaux matures qu'à celles et ceux qui désirent retarder l'apparition des rides et des premiers signes de relâchement des 25 ans.

Le rendez-vous beauté « Le Lifting par acupuncture de Céline » : 120€ le protocole de 30 minutes. Dès le 5 avril 2011 et chaque premier mardi du mois au Sofitel Paris Le Faubourg.

Une bulle de sérénité dédiée à la beauté du corps et au plaisir de l'esprit, c'est ainsi que l'on pourrait définir le centre de bien-être du Sofitel Paris Le Faubourg. Pierre-Yves Rochon a créé un univers d'intemporalité au cœur duquel l'alliance des matières donne naissance à un équilibre parfait. Ici, le grès noir épouse le bois et la faïence rencontre la mosaïque sur des harmonies qui se déclinent entre bruns, or et laques.

Réervations auprès de Céline Claret-Coquet : 04 78 84 23 10

SOFITEL

LUXURY HOTELS

PARIS LE FAUBOURG

Dr Jean Marc STEPHAN  
Vice Président du Syndicat National  
Des Médecins Acupuncteurs de France  
BP 17  
59255 HAVELUY

Paris, le jeudi 30 juin 2011,

Objet : Votre courrier du 23 juin 2011 - Lifting par acupuncture selon la méthode Claret Coquet

Cher Docteur Stéphan,

Nous avons pris acte de votre courrier en date du 23 juin 2011.

Nous vous informons qu'à ce jour, ce soin n'est plus dispensé au sein de notre établissement.

Veuillez agréer, Cher Docteur Stéphan, l'expression de mes salutations distinguées.

Véronique Claude  
Directeur Général



# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)

Voyage en Chine et rencontre avec les responsables de la WFCMS à PEKIN



Suite au colloque Inter Professionnel de CASSIS, un voyage en CHINE a été réalisé. Le président du **SNMAF Michel FAURE**, le **trésorier Yves DAN-TEC** ont donc coordonné ce voyage en partenariat avec **Asie Horizon 2020**. Le **Dr Jean FABRE** membre du **SNMAF** assure le partenariat avec **Asie Horizon 2020**.

Cette délégation de professionnels Français, diplômés d'état et réglementés (professionnels de santé) intéressés par la MÉDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE (ACUPUNCTURE - TUINA - PHARMACOPÉE) ont effectué une mission de travail en Chine du 6 au 15 juin 2011 (Pékin et Shanghai). Elle a été reçue par les autorités chinoises suivantes

- La State Administration of MTC et son président **YU WENMING** (vice ministre de la santé de CHINE), **WU ZHENDOU** (directeur de la coopé-

ration internationale) , **DEZHONG ZHA** (directeur général)

- **WORLD FEDERATION OF CHINESE MEDICINE SOCIETIES** à PEKIN et ses responsables **HUANG JIANYIN** et **JEFFERY HUANG**.

L' **UNIVERSITÉ DE médecine traditionnelle de SHANGAI** & le **SHUGUANG HOSPITAL**, son **STAFF** dont le professeur **XIE JIAN QUN** vice directeur de cette université

Cette université de MTC ultra moderne est reliée à 5 hôpitaux dont le **SHUGUANG HOSPITAL**.

- **Maternité de la PAIX** à SHANGAI pour les Sages-Femmes. L'Ordre et le Syndicat des Sages-femmes, ainsi qu'un médecin Gynécologue Marseillais ont dialogué avec les spécialistes Chinois.

裏  
氏

# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)

- Institut NATIONAL pour le contrôle de produits pharmaceutiques et biologiques à PEKIN : le professeur LIN RUICHAO a rencontré les pharmaciens membres de la délégation

- Ministère de l'agriculture à PEKIN avec les vétérinaires Français (groupe d'études en acupuncture de l'association Française des Vétérinaires des animaux de compagnie)

Cette délégation était composée de médecins Acupuncteurs, de Pharmaciens, de Sages Femmes, de Masseurs Kinésithérapeutes, de podologues mais aussi de nombreux vétérinaires. Cela témoigne de la volonté d'Union de ces Professionnels diplômés de l'état Français utilisant la Médecine traditionnelle Chinoise en France tout en respectant les spécificités propres des différents professionnels.

Ces rencontres ont été facilité par l'association ASIE HORIZON 2020 et son président le Dr Robert ANDREI.

La mise en place d'une Fédération de ces professionnels va être proposée aux différentes spécialités de la MTC en France.

Asie Horizon 2020

Syndicat National des Médecins Acupuncteurs de France

Syndicat National des Sages Femmes ONSSF

Ordre des Sages Femmes

Ordre des Pharmaciens PACA

Ordre National des Masseurs Kinésithérapeutes

Ordre National des Podologues

Groupe d'études en acupuncture et ostéopathie de l'association Française des vétérinaires des animaux de compagnie AFVAC

**Dr Michel FAURE**

**Président du SNMAF**

**Membre Commission HAS**

**Elu URPS ML PACA**

---

15° JOURNÉES DE LA FAFORMEC DE FONTEVRAUD - 25 et 26 nov 2011



<http://www.acupuncture-medic.com/bienvenue.htm>



裏

# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)

## AVANCÉE DANS LA COOPÉRATION FRANCO CHINOISE



Le congrès Mondial de MTC s'est tenu à Londres les 2 & 3 septembre sous la présidence de la World

Fédération of Chinese Médecine Societies qui avait reçu en juin dernier une délégation médicale française d'acupuncture lors d'un

voyage d'études en Chine organisée par Asie Horizon 2020. Deux confrères mandatés par le syndicat (**JM FABRE & YM DANTEC**) ont assisté à ce congrès afin d'élargir les premiers contacts pris en Chine et de transmettre le projet de coopération avec la WFCMS de la future fédération des professionnels de santé français en MTC. Il s'agit pour nous d'être présents auprès des instances internationales afin de ne pas laisser le champ libre à des associations médicales illégales qui pourraient se prévaloir de

l'aval des sociétés savantes chinoises pour se donner une légitimité auprès du grand public.

Une plaquette d'information sur l'organisation de notre exercice médical national a été distribuée aux principaux acteurs du congrès afin de préparer notre demande d'adhésion à la WFCMS, en précisant l'importance et la structuration de la profession en France.

Ce congrès qui réunissait des praticiens du monde entier, a privilégié la modernité conceptuelle au travers des interventions abordant les différents thèmes de MTC (citons les interventions du Dr **ALIMI** et de Mme **ZHU MIANSHENG**) et a permis à nos deux confrères de retrouver des responsables de MTC rencontrés à Beijing & à Shanghai en juin et d'annoncer notre future fédération à différentes sociétés européennes.

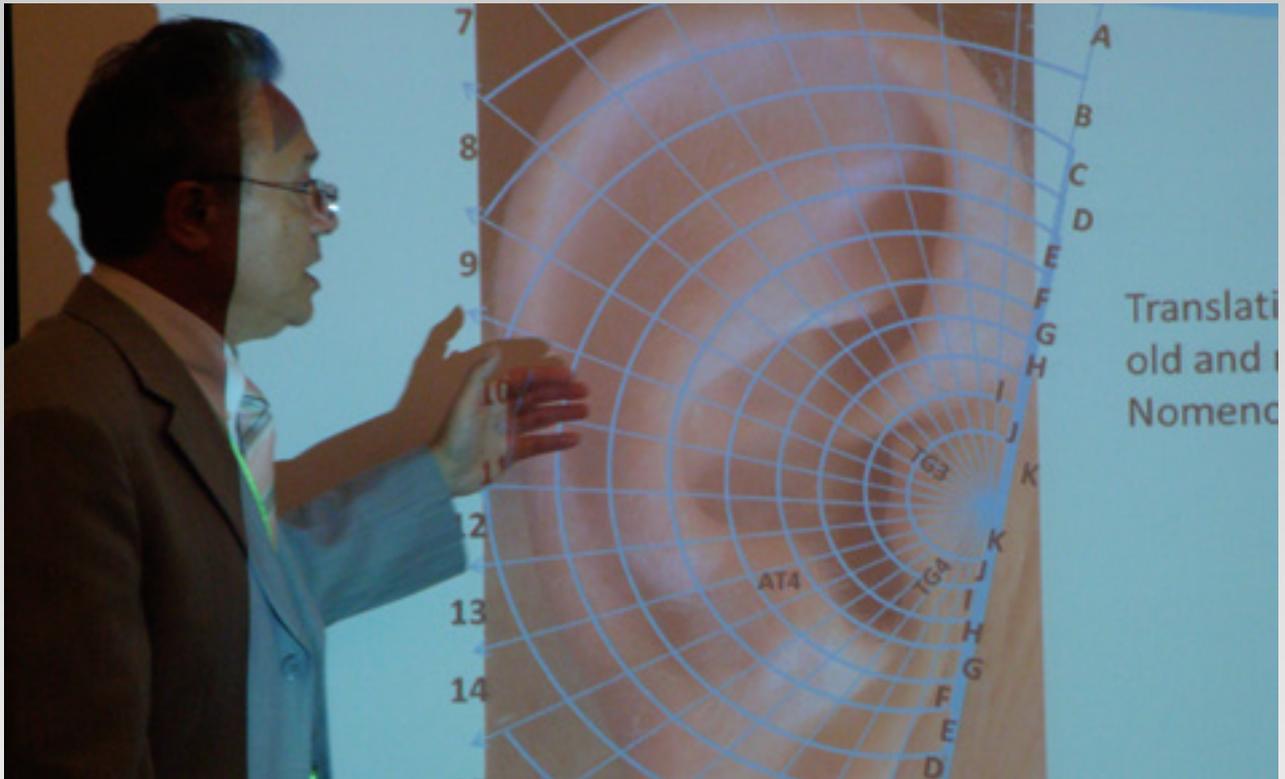
**Docteur Yves Maxime Dantec**  
Trésorier du SNMAF



裏  
氏

# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)



Le Docteur Alimi au congrès de Londres (auriculothérapie)

LA CHINE AU LOUVRE jusqu'au 9 janvier 2012



Cet automne les empereurs de Chine et le roi de France se sont donnés un rendez-vous posthume au LOUVRE, dans une exposition qui dévoile les rapports impériaux avec l'art, la science et la littérature, racontés dans une histoire de huit siècles.

Des œuvres exceptionnelles ont été pour la première fois prêtées à un pays étranger, la France, pour nous rappeler les échanges qui se sont établis entre nos deux pays :

Dès le Moyen Age avec Philippe LE BEL.

Ensuite sous Louis XIV quand les jésuites ranimèrent la communication avec la dynastie Qing, favorisant ainsi les échanges culturels et scientifiques entre les deux pays, qui se sont concrétisés par l'arrivée de l'ambassadeur de CHINE à BREST où il a accosté le 18 juin 1686 avant de rejoindre le roi Soleil à VERSAILLES.

« La cité interdite au Louvre. Empereurs de Chine et Rois de France »

Louvre : tous les jours sauf le mardi, le 25 décembre et le 1er janvier

**Docteur Yves Maxime Dantec**

**Trésorier du SNMAF**





# Syndicat des médecins acupuncteurs de France

[www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org)

## LA COTISATION D'ADHÉSION AU SNMAF EST DE 95€\*

- Elle représente le seul moyen pour poursuivre les nombreuses actions engagées par le syndicat dans la défense des médecins acupuncteurs.
- Cette cotisation est déductible
- Elle est valable un an
- Elle est indispensable pour figurer dans l'annuaire internet du syndicat : [www.acumedsyn.org](http://www.acumedsyn.org) (150 000 connexions par an)

**Votre chèque \*\* à l'ordre du SNMAF** est à adresser au :

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ACUPUNCTEURS DE FRANCE  
DOMUS MEDICA  
79 RUE DE TOCQUEVILLE  
75017 PARIS

\* 45€ pour les confrères retraités et pour les confrères en première année d'installation.

\*\* Un reçu vous parviendra pour servir de pièce comptable et de justificatif fiscal

---

## ORGANIGRAMME DU SNMAF

Présidents d'honneur	: Docteur Patrick Aubé Docteur Jean-Pierre Hemery
Président	: Docteur Michel Fauré
Trésorier	: Docteur Yves Maxime Dantec (Relation internationale)
Vice président	: Docteur Bernard Leclerc Docteur Jean Marc Stephan
Secrétaire général	: Docteur Dr Jean Robert Lamorte
Adjoint	: Docteur Alain Schmidt
Délégué à l'information syndicale	: Docteur Patrick Aubé
Chargé de la communication scientifique	: Docteur Gérard Delahaye
Commission règlement intérieur	: Docteur Yves Rouxville
Commission pédagogie	: Docteur Claude Apchain Docteur Yunsan Meas Docteur Gérard Delahaye
Chargé de l'auriculothérapie	: Docteur Bernard Leclerc
Commission secteur 1	: Docteur Anne Nguyen Jezequel
Commissions Statuts	: Docteur Isabelle Dolizy

